TITRE PROFESSIONNEL

Agent.e de Propreté et d'Hygiène

Formation qui prépare à l'accès direct à l'emploi

>> Modules de formation

Accueil et mise en route

- Présentation de l'équipe
- Visite du centre et des alentours
- Présentation des outils et des livrables
- Cohésion de groupe : présentation de soi et de ses projets

Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bionettoyage - CCP1 du TP Agent.e de Propreté et d'Hygiène

- Réaliser le nettoyage manuel de surfaces.
- Réaliser le nettoyage de parois verticales et de surfaces vitrées.
- Réaliser le nettoyage manuel de locaux sanitaires.
- Réaliser le bionettoyage d'équipements, de surfaces et de locaux à risque de contamination microbienne.

Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés - CCP2 du TP Agent.e de Propreté et d'Hygiène

- Réaliser un nettoyage mécanisé
- Réaliser une remise en état mécanisée

Soft skills - Posture professionnelle - Compétences transversales à l'emploi

- Acquérir les compétences comportementales et les postures professionnelles nécessaires à l'exercice du métier envisagé.
- Organiser ses actions.
- Respecter des règles et des procédures.

Sensibilisation au Développement Durable

- Suivre un module E-learning de sensibilisation au Développement Durable : prendre conscience des enjeux du développement durable et s'inscrire dans une démarche écoresponsable.

Outiller sa recherche d'emploi

- Utiliser les outils de recherche d'emploi
- Optimiser ses techniques de recherche de stage ou
- d'emploi Rencontrer des entreprises qui recrutent
- Accéder à des ressources liées à la recherche d'emploi (job boards, site internet, vidéos, etc.)

Période en entreprise de 140 h

>> Validation du TP Agent.e de Propreté et d'Higiène

- Épreuves en cours et/ou fin de formation (ECF)
- Dossier professionnel
- Passation du Titre Professionnel Agent de Propreté et d'Hygiène de niveau 3
- L'ensemble des Certificats de compétences professionnelles (CCP) permettent d'accéder au titre professionnel de niveau 3. Des qualifications partielles et capitalisables, sous forme de CCP, peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules. Le stagiaire se verra remettre une attestation de compétences.

>> Après la formation

Vous pouvez :

- Monter en compétences en vous orientant vers des cursus supérieurs (BAC, BTS, Licence, etc)
- Rejoindre une entreprise

Les métiers possibles suite à la formation :

- Agent de nettoyage en collectivité
- Agent de propreté et d'hygiène
- Agent des services hospitaliers
- Agent de service en entreprise de
- propreté Agent de nettoyage industriel

>> Accompagnement à l'emploi

Pour faire la différence lors de la prise de poste et vous accompagner à décrocher un job dans le domaine de la propreté, nous mettons en place un accompagnement adapté à chaque apprenant.e : préparation aux techniques et recherche d'emploi pour booster votre employabilité.

>> Modalités

Publics concernés

- Tout public

Pré-requis

- Avoir un projet professionnel validé.
- Maîtriser les savoirs de base : lire, écrire, compter

Rythme de la formation

- 31 heures 30 par semaine

Prix de la formation

Formation financée par la Région Hauts-de-France et l'Union Européenne

>> Accessibilité

Si vous êtes reconnu.e «travailleur handicapé», faites appel à notre référent handicap, via l'adresse mail suivante:
contact@id-formation.fr

HANDI-ACCUEILLANT

Certification d'État élaborée et délivrée par le ministère du Travail, reconnue au RNCP37872 et enregistrée le 13/08/2003